

M. Clark: Madame le Président, le ministre a décidément besoin d'aller passer une année sabbatique à Paris en compagnie de Ed Clark pour se familiariser avec le secteur privé.

* * *

LE NOUVEAU PROGRAMME POUR L'EXPANSION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

LA CONSULTATION AVEC LES PROVINCES

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, le ministre ignore probablement que ce sont les petites entreprises qui créent la plupart des emplois chez nous. Or, ces entreprises—du moins celles qui n'ont pas encore fait faillite—ont de la difficulté à joindre les deux bouts, et cette augmentation des cotisations d'assurance-chômage va entraîner la suppression de nombreux emplois. Le ministre doit au moins avoir l'honnêteté de nous dévoiler les prévisions dont il dispose certainement, sur le nombre de Canadiens qui perdront leur emploi à cause de cette mesure.

Permettez-moi de poser au ministre une question sur son soi-disant programme de création d'emplois. Hier, il nous a dit qu'il invitait les provinces, et je cite, «à compléter dans la mesure du possible la contribution fédérale»; peut-il alors nous dire s'il a consulté des provinces au sujet de ce programme avant de l'annoncer et, dans l'affirmative, quelles sont plus précisément ces provinces?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, d'abord je déplore que le chef de l'opposition ne puisse pas parler sérieusement de cette très importante question. Je tiens à lui dire que, dans ce cas particulier, j'ai plus confiance dans le jugement des porte-parole des petites entreprises qui ont souscrit entièrement à ma déclaration d'hier que dans le sien.

Pour ce qui est de la consultation, je crois savoir que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a eu des entretiens préparatoires avec les représentants du gouvernement ontarien. Il s'est également mis en rapport avec les représentants du Québec qu'il a d'ailleurs rencontrés hier. Pour le moment, nous avons prévu des fonds et un cadre très large pour l'application d'un programme. On mettra la touche finale à ce programme lorsque le ministre de l'Emploi et de l'Immigration aura terminé ses consultations. Je crois comprendre que les représentants du Québec vont rencontrer cette semaine ceux du ministre qui s'entretiendra lui-même à nouveau avec les représentants de l'Ontario cet après-midi puis avec ceux de l'Ouest et des Maritimes où il se rendra dans le courant de la semaine prochaine. Ses consultations devraient être terminées au cours de la semaine prochaine, après quoi il pourra annoncer tous les détails relatifs à ce programme.

J'ai déclaré qu'en tant que gouvernement nous étions prêts à donner une certaine orientation au pays, mais que nous voulions également consulter les parties intéressées, et c'est ce que nous faisons.

● (1425)

DEMANDE DE PRÉCISIONS CONCERNANT LE PROGRAMME

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, en somme, le ministre des Finances vient de nous

Questions orales

dire que, lorsqu'il s'agit de consultation, le gouvernement fédéral estime que le Canada se compose de deux provinces seulement, l'Ontario et le Québec, et que les huit autres et les deux territoires n'ont pas leur mot à dire.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Permettez-moi de poser quelques questions au ministre des Finances, qui a présenté le programme. Les détails du programme sont-ils déjà arrêtés? Est-ce à prendre ou à laisser pour les provinces, ou des compromis sont-ils possibles? Peut-on nous exposer ici les détails de cette proposition que le ministre des Finances n'a fait qu'ébaucher hier?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je peux sans doute rassurer le très honorable chef de l'opposition qui semble préoccupé par la question de la consultation. J'ignore ce qu'il a fait au cours de l'intersession, mais moi, j'ai passé l'été à consulter les gouvernements provinciaux, le patronat et les syndicats au sujet de la création d'emplois. Je ne l'ai vu à aucune de ces réunions ou entretiens.

Il n'empêche que les gouvernements provinciaux sont prêts à collaborer à cet égard, contrairement au très honorable chef de l'opposition qui ne semble être ici que pour se faire du capital politique. Nous établissons un programme en consultant les gouvernements provinciaux, car nous savons bien que des Canadiens ont beaucoup à souffrir du chômage. Nous voulons, de concert avec les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et le secteur privé, tâcher par tous les moyens d'améliorer leur sort. Franchement, nous aimerions bien que les députés de l'opposition ne se contentent pas de nous critiquer mais nous prêtent aussi leur concours.

LE RÔLE DES PROVINCES

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je lui demande de me fournir davantage de précisions au sujet des programmes que le ministre des Finances a annoncés hier. Comme le gouvernement a réduit l'an dernier ses paiements de transfert aux gouvernements des provinces, les obligeant à diminuer le nombre de lits dans les hôpitaux, à congédier des enseignants et à mettre à pied des travailleurs, où le ministre croit-il que ces gouvernements pourront puiser les fonds voulus pour participer à ces programmes? Chose également importante, les provinces seront-elles tenues de verser des fonds à parts égales avant que le gouvernement fédéral ne consente à participer à ces programmes?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, la question de l'honorable représentante est fondée sur une prémisse erronée. Les provinces ne ferment pas leurs hôpitaux en raison de paiements de transfert insuffisants. De fait, les paiements de transfert ont été majorés de 12 p. 100 l'an, ce qui est un apport sensiblement plus élevé que celui de la plupart des gouvernements provinciaux à ces mêmes programmes. Il importe, je crois, de tirer les choses au clair. Dans ce secteur, nous poursuivons très honnêtement et ouvertement des discussions avec les gouvernements provinciaux et d'autres instances, afin de combiner nos efforts et nos ressources et de nous faire une idée de ce qu'ils font pour ces groupes en vue d'en faire autant. Toutefois, nous ne formulons aucune exigence, mais nous tentons d'en venir à l'accord le plus favorable.